

## OFFRE D'EMPLOI

### TECHNICIEN À L'URBANISME

(NOUVEAU POSTE PERMANENT) **CONCOURS B-2014-06**

Sous l'autorité du supérieur immédiat, le titulaire assure la mise en application et le respect des règlements de construction, d'urbanisme et de zonage ainsi que des autres règlements connexes sur les limites du territoire municipal.

La description complète du poste est disponible sur le site Internet de la municipalité.

#### Exigences et qualifications :

- Diplôme d'études collégiales en aménagement et urbanisme ou de l'architecture ou l'équivalent ;
- Posséder trois années d'expérience pertinente ou toute autre combinaison de formation et d'expérience pertinentes ;
- Permis de conduire valide classe 5.

La personne recherchée doit être dotée d'un bon sens de l'analyse et d'une excellente approche service clients. Elle doit faire preuve de jugement et être en mesure de faire respecter les lois et règlements en vigueur. Elle doit également posséder des aptitudes à travailler en équipe, à travailler efficacement en fonction des échéanciers et être à l'aise avec l'utilisation des systèmes informatiques notamment avec le logiciel Autocad et le logiciel AccèsCité de PG Solutions.

#### Conditions de travail :

Le poste est à temps plein (35 heures/semaine) et l'échelle salariale annuelle se situe entre 45 100 \$ et 64 064 \$. À la rémunération s'ajoute les conditions prévues pour les employés cols blancs et une gamme d'avantages sociaux très concurrentiels.

#### Vous voulez joindre une équipe dynamique ?

Faites parvenir votre curriculum vitae **accompagné d'une copie de votre certificat d'études** en prenant soin de **préciser le numéro du concours B-2014-06**, avant **mercredi, 22 octobre 2014 à 16 h 30** à l'adresse suivante :

Ville de Sept-Îles – Service des ressources humaines  
544, avenue De Quen, Sept-Îles (Québec) G4R 2R4  
Téléphone : 418 964-3220 / Télécopieur : 418 964-3259  
Courriel : [resshum@ville.sept-iles.qc.ca](mailto:resshum@ville.sept-iles.qc.ca)

La copie de votre certificat d'études est **obligatoire** et les candidatures incomplètes ne pourront être considérées. **Seuls les candidats retenus seront contactés.**

*La forme masculine est utilisée sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte. La Ville de Sept-Îles applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles, minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature et à compléter le formulaire d'identification disponible sur le site Internet. Les personnes handicapées sont invitées à communiquer avec le Service des ressources humaines pour toute demande d'adaptation.*